



## Proprio vend appart - visites obligatoires?

Par **Benji**, le **16/02/2011** à **20:05**

Bonjour,

Le propriétaire de l'appartement dont je suis locataire le vend, et j'ai reçu un congé pour vente la semaine dernière. L'agence à laquelle je verse les loyers est chargée d'organiser des visites de l'appartement. Or, je suis en conflit avec elle au sujet d'une facture de plomberie.

Est-il possible de refuser les visites jusqu'à ce que la situation s'arrange, ou jusqu'à mon départ?

Cordialement  
Benjamin E

Par **Domil**, le **16/02/2011** à **20:56**

Commencez par vérifier si le congé est valide (il doit obéir à tellement de règles qu'il arrive souvent qu'il ne soit pas valide).

Relisez votre bail : comporte-t-il une clause concernant les visites ?